



VILLE DE
MONT-JOLI

AVIS PUBLIC

Relevé des ventes de biens à titre onéreux

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 28, alinéa 1.0.1, de la *Loi sur les cités et villes* que la Ville de Mont-Joli a aliéné le bien suivant à titre onéreux dans le cadre d'ententes de gré à gré :

Le bien	Le prix	L'acquéreur
Le lot 6 449 192	31 246.66 \$	Construction Edgar Bujold
Le lot 6 606 339	58 229.56 \$	Josiane Richard et Louis-Cédrik Méthot
Le lot 6 449 165	32 252.88 \$	Ghislain Jean et Louiselle D'Astous
Le lot 6 449 182	37 402.88 \$	Construction Gides April Inc.
Le lot 6 449 183	53 475.11 \$	Guillaume Lebrun et Sabryna Lavoie

Donné à Mont-Joli, ce 17^e jour de juillet 2026

Françoise Virginie Lechasseur, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel-de-Ville de Mont-Joli entre 8h et 12h et entre 13h15 et 16h30 le 17^e jour de juillet 2026 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.

Françoise Virginie Lechasseur, OMA
Greffière